



Commission économique pour l'Europe**Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de la gestion des ressources****Treizième session**

Genève, 25-29 avril 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la treizième réunion**Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 25 avril 2022 à 10 heures¹**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du bureau.
3. Observations liminaires.
4. Ateliers sur la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources.
5. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources.
6. Proposition visant à réorganiser le Groupe d'experts de la gestion des ressources
7. Lignes directrices et pratiques optimales relatives à la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et au Système des Nations Unies pour la gestion des ressources en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.
8. Élaboration du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources.
9. Élaboration, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources :
 - a) Minéraux ;
 - b) Pétrole ;

¹ Les représentantes et représentants participant à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire au moins deux semaines avant le début de la session (<https://unece.org/info/Sustainable-Energy/UNFC-and-Resource-Management/events/363370>). Ils doivent se présenter, au moins quarante-cinq minutes avant le début de la réunion, à l'entrée située au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, où un badge d'identification leur sera délivré par le Groupe des cartes d'accès et d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG. Le service d'inscription situé au portail de Pregny est ouvert du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 h 45 (hors jours fériés). Le secrétariat peut être joint par téléphone (poste 71123) ou par courriel (reserves.energy@un.org).



- c) Sources d'énergie renouvelables ;
 - d) Ressources en combustibles nucléaires ;
 - e) Projets d'injection ;
 - f) Ressources d'origine anthropique ;
 - g) Ressources en eaux souterraines ;
 - h) Aspects environnementaux et sociaux ;
 - i) Aspects commerciaux et information financière ;
 - j) Autres applications possibles.
10. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources dans différents contextes géographiques.
 11. Centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources et projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires aux fins de l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources.
 12. Communication, promotion et information.
 13. Plans de travail pour 2020-2021 et pour 2022-2023.
 14. Coopération avec d'autres organisations et entités.
 15. Questions diverses.
 16. Adoption des conclusions et recommandations.
 17. Adoption du rapport et clôture de la session.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Les documents établis pour la session seront publiés sur le site Web de la CEE² dès qu'ils seront disponibles. Une version détaillée du calendrier pourra être consultée sur le site Web à l'approche de la session.

Compte tenu des restrictions imposées aux déplacements en raison de la pandémie de COVID-19, la présente session sera organisée sous forme hybride de façon à permettre la participation en ligne ou en présentiel. Il est envisagé, pour faciliter les débats, de communiquer avant la réunion des informations sur l'état d'avancement des travaux dans les différents domaines dont s'occupe le Groupe d'experts de la gestion des ressources. Ces informations seraient disponibles sur le site Web de la CEE³.

2. Élection du Bureau

À sa douzième session, tenue du 26 au 30 avril 2021, le Groupe d'experts a élu un Bureau qui exercera ses fonctions jusqu'à la clôture de la quatorzième session en 2023. Il sera invité à élire les membres du Bureau dont le mandat se termine en 2022 et qui se présentent à la réélection, ainsi que tout nouveau membre, pour un mandat courant jusqu'à la fin de la quinzième session, en 2024.

² <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/UNFC-and-Resource-Management/events/363370>.

³ <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/UNFC-and-Resource-Management/events/363370>.

3. Observations liminaires

Dans les observations liminaires, il sera question de l'état d'avancement de l'élaboration et de l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources (ci-après « Système de gestion des ressources »), et sur la manière dont ces outils peuvent aider les pouvoirs publics, les acteurs économiques, les investisseurs et les organisations internationales à faire face aux enjeux actuels en matière de développement durable des ressources énergétiques et minérales, y compris dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques et dans la perspective de la reprise socioéconomique après la pandémie de COVID-19. La CCNU et le Système de gestion des ressources sont indispensables au maintien et au développement des ressources naturelles⁴ en tant que bien public essentiel, conformément à la note d'orientation du Secrétaire général des Nations Unies sur la transformation des industries extractives⁵. Ils sont également en phase avec le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre programme commun »⁶, qui contient des recommandations concrètes pour un multilatéralisme plus inclusif et mieux connecté, adapté au XXI^e siècle. La gestion durable des ressources étant une solution clef à de multiples problèmes, la CEE a proposé un plan d'action en cinq points comprenant : i) un contrat environnemental, social et économique permettant une exploitation dans le cadre d'une transition juste ; ii) un cadre de financement et une taxonomie durables ; iii) une gestion durable des ressources reposant sur la CCNU et le Système de gestion des ressources ; iv) un cadre global pour la traçabilité, la transparence et la durabilité des chaînes d'approvisionnement ; v) des évaluations stratégiques environnementales.

Des précisions seront données sur la décision 2021/250 du Conseil économique et social sur la version actualisée de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources⁷.

4. Ateliers sur la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

Plusieurs ateliers sur la CCNU et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources seront organisés les 25 et 26 avril 2022. Ils porteront sur :

a) L'élaboration de normes internationales de classification et de gestion de l'hydrogène, y compris l'étiquetage en fonction de son origine et de son empreinte carbone, et les questions techniques liées à la production durable d'hydrogène dans la région de la CEE et à son rôle dans la création d'un écosystème fondé sur l'hydrogène et le développement des possibilités d'exportation. Cet atelier sera organisé en coopération avec les Groupes d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité, du gaz et de l'énergie renouvelable ;

b) L'application de la CCNU au méthane de houille (le méthane de houille et le méthane provenant des mines de charbon auront-ils leur place dans l'énergie durable de demain ?). Cet atelier sera organisé conjointement avec le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon ;

c) L'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources dans l'optique de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) en Europe. Les participants à cet atelier se pencheront également sur les difficultés et les possibilités associées à l'application de la CCNU aux matières premières nécessaires à la transition énergétique.

⁴ Le terme « ressources naturelles » désigne les ressources primaires et anthropiques.

⁵ <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/UNFC-and-Sustainable-Resource-Management/pub/356790>.

⁶ https://www.un.org/en/content/common-agenda-report/assets/pdf/Common_Agenda_Report_English.pdf.

⁷ <https://www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/documents/2021/decision-2021250.pdf>.

5. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe d'experts de la gestion des ressources

Le secrétariat présentera brièvement les activités du Comité de l'énergie durable depuis sa trentième session (22-24 septembre 2021), ainsi que les décisions de ce dernier se rapportant aux travaux du Groupe d'experts, notamment l'approbation du plan de travail pour 2022-2023, les Spécifications supplémentaires concernant l'application de la CCNU aux ressources pétrolières et les Spécifications supplémentaires concernant l'application de la CCNU aux ressources minérales. Le Comité a demandé au secrétariat de coopérer avec les autres commissions économiques régionales de l'ONU et les organisations internationales compétentes pour veiller à ce que la CCNU soit appliquée dans le monde entier et le développement du Système de gestion des ressources accéléré, ainsi que pour faciliter l'installation de Centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources dans la région de la CEE et au-delà. Le Comité a également demandé au Groupe d'experts d'explorer des pistes novatrices telles que le fait de concevoir les ressources comme des services, de coopérer étroitement avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable à l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux énergies renouvelables et de collaborer avec les Groupes d'experts du gaz et des systèmes de production moins polluante d'électricité à l'élaboration de normes internationales pour la classification et la gestion de l'hydrogène.

6. Proposition visant à réorganiser le Groupe d'experts de la gestion des ressources

Le Groupe d'experts de la gestion des ressources se caractérise par sa diversité, tant sur le plan des compétences, que des intérêts, des régions et de l'expérience pratique. Il est l'organe subsidiaire du Comité de l'énergie durable responsable du développement, de la promotion et de l'application de la CCNU, du Système de gestion des ressources et d'autres outils connexes. Les groupes de travail du Groupe d'experts se sont multipliés ces dernières années en réponse au nombre croissant de domaines d'application de la CCNU et en fonction des intérêts, besoins et demandes des États membres de la CEE et d'autres parties prenantes. Le Bureau propose que le Groupe d'experts s'auto-évalue pour déterminer si sa structure et ses méthodes de travail actuelles lui donnent une efficacité optimale et lui permettent d'avoir la meilleure portée possible, tout en gardant à l'esprit que les ressources que le secrétariat de la CEE peut allouer à l'appui et à la coordination des activités et à la mise en œuvre du plan de travail approuvé du Groupe d'experts sont actuellement limitées.

Une proposition élaborée par le Bureau en vue de réorganiser le Groupe d'experts sera présentée pour discussion et le Groupe d'experts sera invité à formuler ses recommandations.

On s'assurera, au cours des échanges, qu'il existe un consensus sur la portée des activités du Groupe d'experts et la façon dont ce dernier interagit avec ses partenaires et les centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources qui sont en train d'être créés.

7. Lignes directrices et pratiques optimales relatives à la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et au Système des Nations Unies pour la gestion des ressources en vue de la réalisation des objectifs de développement durable

La réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris exige une approche globale et intégrée de la gestion durable des ressources. Le débat portera sur le rôle des Nations Unies dans l'élaboration de règles et de normes internationales visant à soutenir et à entretenir le capital naturel, qui est un bien public essentiel. Il sera question de la mise en œuvre, par le Groupe de travail des industries extractives mis en place par l'ONU, des

18 points de l'appel à l'action formulé dans la note d'orientation sur la transformation des industries extractives, et des conséquences sur les travaux du Groupe d'experts.

Le Groupe d'experts examinera la question de la collaboration avec le Royaume-Uni et le G7 en matière de gestion durable des dotations en matières premières critiques essentielles pour les transformations relatives aux énergies durables et à faible émission de carbone, à la mobilité et au numérique. Il examinera le document de réflexion intitulé « Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et système des Nations Unies pour la gestion des ressources – Stratégie systémique favorisant une conception de la ressource comme service au moyen de la technologie de la chaîne de blocs » (ECE/ENERGY/GE.3/2022/5).

8. Élaboration du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

Le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, qui est en cours d'élaboration, sera un ensemble complet d'outils permettant de gérer les ressources naturelles de manière durable et intégrée. Le Sous-Groupe du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources présentera le document intitulé « Système des Nations Unies pour la gestion des ressources : principes et prescriptions » (ECE/ENERGY/GE.3/2022/6). Il y sera question de plusieurs outils ou idées tels qu'un indice de propreté énergétique, le fait de concevoir les ressources comme des services, un système d'approvisionnement en ressources, un modèle de gestion des ressources reposant sur les chaînes de blocs et l'apprentissage automatique ou intelligence artificielle, et un tableau de bord des matières premières essentielles. Le Groupe d'experts examinera les informations communiquées et sera invité à formuler des recommandations sur la poursuite de la mise en place du Système.

9. Élaboration, gestion et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources

Le Groupe d'experts sera informé des progrès qui ont été faits depuis la douzième session dans le cadre du développement, de la gestion et de l'application de la CCNU à la gestion durable des ressources, notamment de toute recommandation formulée par le Bureau du Groupe d'experts. Le Groupe d'experts est chargé de développer et de gérer la CCNU en procédant à des essais rigoureux, à des vérifications et à des mises à jour régulières.

Le Groupe d'experts sera informé des activités du Groupe consultatif technique. Un glossaire des termes communs de la CCNU sera présenté (ECE/ENERGY/GE.3/2022/3), ainsi que des actualisations des documents-relais existants, les éventuels nouveaux document-relais à l'étude et les versions harmonisées des documents auxiliaires de la CCNU.

Les applications actuelles et futures de la CCNU à la gestion durable des minéraux, du pétrole, des sources d'énergie renouvelables, des ressources en combustibles nucléaires et des ressources d'origine anthropique ainsi qu'aux projets liés aux eaux souterraines et aux projets d'injection seront examinées. Les questions liées aux aspects sociaux et environnementaux, à l'application commerciale, aux exigences en matière de compétences (projet de note d'orientation sur les compétences exigées dans le cadre de l'estimation, de la classification et de la gestion des ressources, ECE/ENERGY/GE.3/2022/4) et au renforcement des capacités seront également examinées. Une proposition de projet de coopération entre les sociétés et associations professionnelles aux fins de l'élaboration de directives communes relatives aux compétences sera présentée. Le Groupe d'experts se penchera également sur les activités qu'il mène sur les thèmes du genre et de la diversité dans la gestion des ressources.

a) Minéraux

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources minérales, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des minéraux. Les améliorations à apporter aux Spécifications

supplémentaires concernant l'application de la CCNU aux ressources minérales et des études de cas les illustrant seront présentées pour discussion.

b) Pétrole

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources pétrolières, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail du pétrole. Des informations à jour seront présentées sur l'état d'avancement de l'élaboration des directives relatives à l'application de la CCNU au méthane de houille et des directives sociales et environnementales supplémentaires relatives à l'application de la CCNU aux ressources pétrolières.

c) Sources d'énergie renouvelables

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux sources d'énergie renouvelables, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail de l'énergie renouvelable. L'état d'avancement de la mise à jour des spécifications relatives à l'application de la CCNU aux sources d'énergie géothermiques sera présenté. L'état d'avancement des mises à l'essai de l'application de la CCNU aux énergies renouvelables seront également présentés par l'intermédiaire d'études de cas.

Le Groupe d'experts examinera les possibilités de coopération avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable de la CEE à l'appui de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux sources d'énergie renouvelables.

d) Ressources en combustibles nucléaires

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en combustibles nucléaires, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des ressources en combustibles nucléaires. Il sera informé des travaux visant à élaborer la version définitive des spécifications supplémentaires pour l'application de la CCNU aux projets nucléaires. Des informations à jour sur l'état d'avancement des études de cas concernant l'application de la CCNU aux projets nucléaires seront présentées. Les résultats de la collaboration avec le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé « Mieux comprendre les conséquences et les perspectives liées à la transition des secteurs à forte intensité d'énergie et d'électricité de la région de la CEE vers la neutralité carbone d'ici à 2050 » (Projet sur la neutralité carbone) seront présentés.

e) Projets d'injection

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets d'injection, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des projets d'injection. Il discutera des différentes études de cas en cours.

f) Ressources d'origine anthropique

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources d'origine anthropique, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des ressources anthropiques. Il discutera des différentes études de cas en cours d'élaboration.

g) Ressources en eaux souterraines

Le Groupe d'experts recevra des informations sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en eaux souterraines, ainsi que sur les travaux du Groupe de travail des eaux souterraines. Des informations à jour seront communiquées sur la mise au point de la version définitive des Spécifications supplémentaires pour l'application de la CCNU aux eaux souterraines. Il discutera des différentes études de cas en cours d'élaboration.

h) Aspects environnementaux et sociaux

Le Groupe d'experts sera informé des activités menées par le Groupe de travail des aspects environnementaux et sociaux. Des informations à jour sur le projet de lignes directrices sur la gouvernance liée aux facteurs environnementaux et sociaux dans le contexte de la classification et de la gestion des ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2022/7) seront fournies.

i) Aspects commerciaux et information financière

Le Groupe de travail des aspects commerciaux fera le point sur les aspects commerciaux et l'information financière, y compris sur l'élaboration d'orientations relatives à l'application aux évaluations commerciales de la CCNU. Des informations à jour sur l'information financière liée aux travaux du Groupe d'experts, y compris les activités des régulateurs financiers et des autres acteurs, seront présentées.

j) Autres applications possibles

Le plan de travail pour 2022-2023 prévoit que le Groupe d'experts, sur demande, examinera la possibilité d'appliquer la CCNU et le Système de gestion des ressources à d'autres ressources, pour autant que ces activités ne l'empêchent pas de remplir ses autres obligations. Le Groupe d'experts discutera de la collaboration avec les Groupes d'experts du gaz et des systèmes de production moins polluante d'électricité à l'élaboration de normes internationales de classification et de gestion de l'hydrogène. Il examinera par ailleurs les possibilités de coopération avec le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique. Il sera invité à étudier d'autres applications potentielles de la CCNU et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

10. Application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources dans différents contextes géographiques

Le Groupe d'experts sera informé de l'intérêt croissant pour la CCNU et le Système de gestion des ressources et des progrès de son adoption dans divers pays, régions et sous-régions, tels que les pays de l'Union européenne, de la région de la Communauté d'États indépendants (CEI), de l'Union africaine, de la région Asie-Pacifique, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique latine. Des informations à jour sur les documents élaborés pour faciliter l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources en Europe et en Afrique (Système africain de classification et de gestion des ressources minérales et énergétiques (CCNU-AMREC) et Code panafricain d'information) seront communiquées. Les versions actualisées des documents-relais entre les normes nationales chinoises de classification des minéraux et du pétrole et la CCNU seront présentées. Plusieurs études de cas provenant de différents contextes géographiques seront également présentées.

Le Groupe d'experts sera informé de l'état d'avancement des projets suivants :

- i) Projet du Compte de l'ONU pour le développement relatif à la gestion intégrée des ressources en énergie et en eau à l'appui du développement durable en Europe du Sud-Est et en Asie centrale (2018-2021)⁸ ;
- ii) Projet du Compte de l'ONU pour le développement relatif à l'Initiative mondiale pour le relèvement du secteur des microentreprises et des petites et moyennes entreprises après la pandémie de COVID-19 (2020-2023)⁹ ;

⁸ <https://unece.org/integrated-energy-and-water-resource-management-project-0>.

⁹ <https://msme-resurgence.unctad.org/>.

Dans le cadre des deux projets susmentionnés, la CCNU et le Système de gestion des ressources sont mis à l'essai en Bosnie-Herzégovine, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Serbie, au Tadjikistan et en Ukraine.

iii) Projet du Compte de l'ONU pour le développement visant à mettre le triangle eau-énergie-alimentation au service de la reprise post-COVID 19 en Europe de l'Est, dans les Balkans occidentaux, en Asie centrale, au Moyen-Orient et en Afrique (2022-2025), piloté par la CEE et mis en œuvre conjointement par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations Unies (UNU-INWEH) et le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe ;

iv) Projet du programme régulier du projet de coopération technique (2021) visant à améliorer la capacité de l'Ukraine à soutenir l'économie circulaire dans le contexte de l'électromobilité et de la gestion durable des ressources en utilisant une approche associant mobilité et ressources en tant que modèle de services.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à proposer les travaux qu'il sera nécessaire de mener face à l'utilisation et à l'application croissantes de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux niveaux régional et mondial.

11. Centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources et projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires aux fins de l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources

Des centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources sont en train d'être créés aux fins du déploiement à l'échelle mondiale de la CCNU et du Système de gestion des ressources. L'objectif de ces centres est d'aider les dirigeants et les parties prenantes à la gestion durable des ressources en leur proposant un appui stratégique, technique et consultatif et en menant des activités essentielles de recherche-développement, d'éducation, de formation et de promotion, entre autres. À sa vingt-huitième session (25-27 septembre 2019), le Comité de l'énergie durable a pris note de la proposition de créer un centre pour la gestion durable des ressources qui serait chargé de coordonner les centres internationaux d'excellence, et demandé au secrétariat de s'efforcer de mobiliser des ressources extrabudgétaires à l'appui des activités menées dans ce domaine. Le Groupe d'experts sera informé des différentes initiatives prises aux fins de la mise en service des centres internationaux d'excellence.

Il sera également informé de l'état d'avancement des projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires mis en œuvre pour appuyer l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources, notamment :

a) Le projet d'appui aux États membres de la CEE en vue du développement et de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources (2020-2024 ; financé par la Commission européenne¹⁰) ;

b) Le projet de renforcement des capacités de certains États membres de la CEE en matière de gestion durable et harmonieuse des ressources naturelles (2022-2026 ; financé

¹⁰ <https://unece.org/supporting-unece-member-states-development-and-implementation-unfc-and-unrms-0>.

par Autonomous Non-Commercial Organization – International Centre of Excellence on Sustainable Resource Management (ANCO « ICE-SRM »)¹¹ ;

- c) Le projet de création d'un Centre international d'excellence en Chine ;
- d) Le projet de création d'un Centre international d'excellence au Mexique.

Le Groupe d'experts examinera les informations fournies et sera invité à formuler des recommandations.

12. Communication, promotion et information

Les activités actuelles du Groupe de travail de la communication seront présentées au Groupe d'experts.

Le Groupe d'experts passera en revue les activités organisées en 2021 et celles prévues en 2022 et 2023 pour promouvoir et faire connaître la CCNU et le Système de gestion des ressources.

13. Plans de travail pour 2020-2021 et pour 2022-2023

Le Groupe d'experts examinera l'état d'avancement de la mise en œuvre de son plan de travail pour 2020-2021 (ECE/ENERGY/2019/11).

Il se penchera également sur la mise en œuvre de son plan de travail pour 2022-2023 (ECE/ENERGY/GE.3/2021/3).

14. Coopération avec d'autres organisations et entités

Le Groupe d'experts débattre de ses activités de coopération actuelles et de ses projets de coopération avec d'autres organisations et entités, parmi lesquelles le Centre africain de développement minier, la Commission de l'Union africaine, la Fédération européenne des géologues (FEG), EuroGeoSurveys, Geoscientists Canada, la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), la Global Reporting Initiative (GRI), le Conseil des normes comptables internationales (IASB), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la Commission électrotechnique internationale (CEI), la Fondation des normes internationales d'information financière (IFRS), l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'Association minière du Canada, Ressources naturelles Canada (RNCan) et le Groupe international d'experts sur les ressources du PNUE, afin de créer des synergies, de faire en sorte que les actions menées soient complémentaires et d'éviter chevauchements et doubles emplois.

15. Questions diverses

Le Groupe d'experts pourra débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et qui relève de son mandat. Les délégations sont invitées à dire à l'avance au secrétariat et au Président si elles souhaitent examiner une question au titre de ce point de l'ordre du jour.

Le Groupe d'experts arrêtera les dates de sa quatorzième session, qui se tiendra à Genève en 2023.

¹¹ https://unece.org/sites/default/files/2021-11/Item%2013_ECE_EX_2021_37_XB_10%20Management%20of%20Nat%20Resources%20.pdf.

16. Adoption des conclusions et recommandations

Le Groupe d'experts sera invité à adopter des conclusions et recommandations.

Les projets de conclusions et de recommandations seront si possible communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

17. Adoption du rapport et clôture de la session

Le Président, avec le concours du secrétariat, récapitulera les conclusions et recommandations adoptées. Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport à partir d'un projet établi par le secrétariat en collaboration avec le Bureau, après quoi le Président clôturera la session.
